



FORMATION A L'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS



Toute une gamme de formation au service de votre entreprise

Des formations réglementaires aux formations concourantes au renforcement de la sécurité de vos personnels

Votre formation : notre métier

Des formateurs qualifiés et reconnus

Des outils pédagogiques complets

Des programmes de formation adaptés à vos besoins

« L'homme et sa sécurité doivent constituer la première préoccupation de toute aventure technologique »

Albert EINSTEIN

Présentation de la formation

A la fin de cette formation, les personnels connaîtront le cadre législatif de l'Evaluation des Risques Professionnels (*EvDR*), les différentes méthodologies existantes pour mener à bien une *EvDR*, sauront hiérarchiser des risques et sauront rédiger les documents nécessaires à l'établissement d'un plan de mise en place de mesures correctives.

Références réglementaire

Code du Travail, Articles L.4121-1 et suivants et R.4121-1 et suivants
Code de la Sécurité Sociale, Articles L.411-1 et suivants et R.411-10 à R.411-17

Durée de la formation

2 jours

Quelques références

IFCE (Ex Haras Nationaux)

Formation en inter ou intra-entreprise

PROGRAMME DE FORMATION

Niveau pré requis : aucun
Dates de la formation : Définie avec l'entreprise en fonction des disponibilités.
Nombre de participants : 10 à 12 personnes maximums
But de la formation
A la fin de cette formation, les personnels connaîtront le cadre législatif de l'Evaluation des Risques Professionnels (<i>EvDR</i>), les différentes méthodologies existantes pour mener à bien une <i>EvDR</i> , sauront hiérarchiser des risques et sauront rédiger les documents nécessaires à l'établissement d'un plan de mise en place de mesures correctives.
Programme :
<ul style="list-style-type: none">- Cadre législatif :<ul style="list-style-type: none">- Code du Travail- Les principes généraux de prévention.- La notion d'unité de travail<ul style="list-style-type: none">- Unité géographique- Unité physique- Autres possibilités de division.- Les méthodologies d'analyse des risques<ul style="list-style-type: none">- <i>AMDE</i>- <i>AMDEC</i>- <i>ROCADE</i>- Les critères de hiérarchisation<ul style="list-style-type: none">- Pourquoi une hiérarchisation des risques ?- Fréquence- Probabilité- Criticité.- La réduction des risques<ul style="list-style-type: none">- Principes- Efficience- Intégration des intervenants dans la démarche.- Finalité de l'<i>EvDR</i><ul style="list-style-type: none">- Rédaction d'un plan d'actions de mise en place de mesures correctives- Rédaction du Document Unique.- Actualisation de l'<i>EvDR</i> et du Document Unique
Intervenants :
Bernard SOUBRANE/Thomas CROS
durée de la formation :
2 jours